

D. En créant de l'argent?—R. Oui. Je ne veux pas, je le répète, vous donner à penser que je considère le prix coûtant comme un facteur de peu d'importance, ainsi que certaines gens inclinent à le croire.

D. Très bien. Nous aborderons tantôt, monsieur Bickerton, cette question de l'argent créé par l'Etat. Plusieurs d'entre nous ont insisté sur cette question au sein du Comité au point de lasser ce dernier. Je crois cependant qu'elle mérite considération, et, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, nous y reviendrons un peu plus tard. Je me demande quel est le taux d'intérêt que vous considérez juste. Si je ne m'abuse, vous avez parlé hier d'un taux de 3 p. 100. Quel serait le juste taux d'intérêt en Saskatchewan? Serait-ce 3 p. 100? Vous avez dit que la Finlande a accordé du crédit à 2 p. 100.—R. J'ai dit que l'université Harvard avait effectué une étude établissant que le taux d'intérêt maximum que pouvait acquitter la ferme moyenne était d'environ 3½ p. 100.

Le PRÉSIDENT: Excusez-moi, monsieur Blackmore, mais nous avons étudié cette question hier.

M. BLACKMORE: Je désire tout simplement la passer en revue.

Le PRÉSIDENT: Est-ce nécessaire? Plusieurs membres du Comité aimeraient poser à M. Bickerton des questions qui ne constituent pas une revision.

M. BLACKMORE: C'est très bien. Je ne lui ai pas posé une seule question hier. Le sujet est, à mon sens, très important. Je viens de l'Ouest, et je pose des questions intéressant le cultivateur de l'Ouest. Les points soulevés n'ont rien d'oiseux.

*M. Kinley:*

D. Puis-je poser une question? Le taux de 3½ p. 100 qu'on a établi repose-t-il sur un petit prêt ou sur un emprunt correspondant à la valeur globale de la ferme?—R. Non. Ce taux s'applique en réalité au montant de la dette hypothécaire que peut porter un cultivateur. Il ne s'agit pas de prêt à court terme, mais du fardeau de la dette que peut acquitter le cultivateur.

D. N'oubliez pas que le fardeau de la dette dépend aussi du montant de l'hypothèque.—R. C'est exact jusqu'à un certain point.

D. On pourrait presque dire sur tous les points.—R. On avait dressé un tableau complet à cet égard. Je me rappelle l'avoir vu. On y exposait que le cultivateur dont la terre valait mieux que la moyenne pouvait acquitter un fardeau un peu plus lourd et verser un taux d'intérêt un peu plus élevé; mais tout était en fonction de ce fardeau de la dette et du taux d'intérêt que le cultivateur pouvait verser.

D. D'après vous, le cultivateur qui emprunterait pour acheter une ferme ne pourrait pas réussir?—R. Il en verrait de dures.

D. Oui. A mon sens, il ne pourrait pas réussir.—R. Il s'agit ici de celui qui s'engage dans une nouvelle entreprise. C'est là une question qui me préoccupe quelque peu au sujet des soldats-colons. Elle me préoccupe pas mal.

M. BLACKMORE: Moi aussi.

Le TÉMOIN: Oui. Il assume immédiatement la responsabilité d'une dette.

M. KINLEY: Assurément.

Le TÉMOIN: Cette question ne laisse pas de me préoccuper lorsque je songe à l'expérience du passé, non pas nécessairement en ce qui concerne les soldats-colons, car ceux-ci sont, à mon sens, placés dans une situation impossible dès le début, mais le sort du cultivateur en général et l'examen des ennuis que lui ont causés ses dettes me jettent dans l'inquiétude. Je causais avec un homme qui est chargé de l'examen de vaches laitières de race. Voici ce qu'il a constaté. Des jeunes gens qui ont été chargés de dettes encourues par leurs pères et peut-être leurs grands-pères,—et je songe ici aux cultivateurs